
Anne-Sophie Lamine

François Mabile, *L'Expertise internationale au sein du catholicisme français*

Paris, L'Harmattan, 2002, 219 p. (bibliogr.)
(collection du Centre de Recherche sur la Paix,
« Religions et relations internationales »)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne-Sophie Lamine, « François Mabile, *L'Expertise internationale au sein du catholicisme français* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 128 | octobre - décembre 2004, document 128.30, mis en ligne le 16 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/2092>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
<http://assr.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/2092>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Ce travail ambivalent est perceptible à travers l'invention d'un mariage protestant qui, tout en permettant une émancipation, en particulier pour des jeunes filles vivant sous la crainte de mariages arrangés, contribue à recréer des réseaux d'alliance, autour de la figure du pasteur villageois, qui apparaît alors tel le chef d'un nouveau lignage. Les Assemblées de Dieu permettent ici une forme d'ajustement entre une alliance par consentement mutuel recherchée et les contraintes liées à la survie, qui nécessitent la constitution de réseaux d'alliés et de dépendants évoquant les formes d'alliances coutumières. Pour souligner le caractère bricolé du travail des Assemblées de Dieu, P.-J.L. distingue par ailleurs deux éléments de la pratique pentecôtiste contemporaine au Burkina Faso : les prières individuelles de guérison, au domicile de « croyants-guérisseurs », et les séances collectives de délivrance dans les enceintes cultuelles. Il faut ici mentionner les transformations internes aux Assemblées de Dieu : la conquête de l'espace urbain depuis les années 1980, pour une Église restée essentiellement rurale pendant plusieurs décennies, dans un pays qui l'était très largement, entraîne une « néo-pentecôtisation », au travers du développement des pratiques de délivrance et de guérison et l'apparition au sein, ou aux marges, de l'Église, de nouveaux personnages, les « croyants-guérisseurs ». Il s'agit de fidèles, ayant reçu le baptême de l'Esprit, à la fois recherchés et craints par l'institution. P.-J.L. montre bien les problèmes posés par leur émergence : alors que les pasteurs tirent leur légitimité de l'enseignement reçu et de l'institution, ces « croyants-guérisseurs », dont le succès est croissant, les concurrencent en se prévalant d'une relation directe avec Dieu, se manifestant par l'expression de dons. Tandis que les séances collectives de délivrance, en présence de pasteurs, renvoient à l'orthodoxie des Assemblées de Dieu, les prières individuelles de guérison offrent un « protocole plus syncretique ».

En mettant d'emblée en avant l'indigénisation des Assemblées de Dieu au Burkina Faso, au détriment d'une analyse en termes de transnationalisation, l'A. ne fournit pas seulement une monographie ou des éléments utiles au travail comparatif. Il propose surtout un cadre explicatif – celui de la « modernité insécurisée » – dont on pressent qu'il peut faire sens dans d'autres contextes d'expansion pentecôtiste et, plus généralement, de recomposition religieuse. On l'aura compris, cet ouvrage séduit par la rigueur et la clarté de son analyse et offre une approche convaincante de la réussite de ces « pasteurs paysans » et de l'émergence de ces

« croyants-guérisseurs », dans un contexte de « modernité insécurisée ».

Cédric Mayrargue.

128.30

MABILLE (François).

L'Expertise internationale au sein du catholicisme français. Paris, L'Harmattan, 2002, 219 p. (bibliogr.) (collection du Centre de Recherche sur la Paix, « Religions et relations internationales »).

Cet ouvrage retrace l'histoire de la commission catholique française Justice et Paix, depuis sa création en 1967, dans le sillage de Vatican II jusqu'au début des années 1990. La première partie du livre porte sur la fondation et les premières années de la commission nationale ainsi que de la commission pontificale de même nom dont elle émane, dans le contexte immédiatement post-conciliaire marqué aussi par la guerre froide et le combat mené par Rome contre le Mouvement de la Paix. Trois documents romains, les déclarations conciliaires *Pacem in Terris* (1963), *Gaudium et Spes* (1965) et *Populorum Progressio* (1967) développent alors la double nécessité d'une plus grande justice sociale à l'échelle planétaire et d'un engagement de l'Église catholique à œuvrer dans cette direction. Les commissions Justice et Paix s'inscrivent donc dans la matrice du catholicisme social, qui s'est élargi au développement à partir des années 1950. Elles ont pour objectif de produire une expertise catholique sur les thèmes de la paix et du développement. La commission française cherche à influencer l'épiscopat (et le Vatican) et donc à être un expert reconnu de l'institution tout en gardant une parole libre, voire critique, qui ne s'encombre pas de subtilités diplomatiques, situation que l'auteur résume dans la figure du « marginal-sécant », empruntée à Crozier et Friedberg. En outre, l'expertise de la commission entre en concurrence directe avec le mouvement Pax Christi (fondé en 1945) qui n'a pas la même sensibilité ecclésiologique et militante, étant plus légitimiste vis-à-vis de l'institution catholique, alors que la commission est plus contestataire. Ces différences apparaissent par exemple au sujet de l'armement, où la commission est parfois qualifiée d'antimilitarisme.

La deuxième partie développe les relations entre la commission et l'autorité ecclésiale, dans sa délicate articulation entre reconnaissance et indépendance. L'ouvrage montre bien les difficultés récurrentes de cette inscription institutionnelle, l'ambiguïté du rôle de la commission, de ses compétences et de l'articulation de son travail avec l'épiscopat et la dualité entre la

demande permanente de reconnaissance de l'institution et la méfiance à son égard, liée à la crainte d'une perte de son autonomie. Pour analyser la dimension contestataire des travaux de la commission, l'A. utilise judicieusement la figure de « sectarisation » du catholicisme contemporain, empruntée à Jean Séguy, longuement cité (une des citations, malencontreusement tronquée, introduit cependant un contresens dans la pensée de Séguy, lorsqu'il se réfère à Peter Berger, p. 94). La commission a une fonction d'étude et d'alerte, mais aussi de groupe de pression, auprès de l'institution ecclésiastique. Sa tendance critique lui vaut d'être accusée d'indignations sélectives par le catholicisme conservateur. Elle exerce un « magistère de la parole » (p. 98) et produit de très nombreux documents sur des thèmes très variés. Elle souffre cependant du manque de renouvellement de ses membres. À partir des années 1980, la commission s'inscrit davantage dans le réseau international (surtout européen) des commissions Justice et Paix et dans des collaborations avec des mouvements catholiques et des instances protestantes, en particulier sur les thèmes de l'immigration et des ventes d'armes ou dans des groupes de travail sur l'Amérique latine, l'Afrique, l'Asie et le Proche-Orient. Le thème de l'Europe émerge à partir de 1989, alors qu'une nouvelle génération de membres pousse le thème de la médiation. L'A. compare les relations entretenues avec les pouvoirs publics par les commissions Justice et Paix allemande et française. En matière d'aide au développement, les Églises allemandes sont « considérées comme des intermédiaires qualifiés entre pouvoirs publics et interlocuteurs locaux » et leur réseau est utilisé par le ministère de la coopération. L'efficacité reconnue des Églises facilite la mise en place de liens assez étroits avec les acteurs politiques qui peuvent en retour limiter leur autonomie. À l'inverse, en France, le travail des Églises est beaucoup moins reconnu et la prégnance de la polarité droite-gauche marque les débats y compris dans les thèmes abordés par la commission.

La troisième partie articule les trois thèmes centraux des études produites par la commission dans la perspective du développement d'une éthique des relations internationales : le développement et l'approche économique (pays pauvres, placements financiers, dette, nouvel ordre économique international), la paix (commerce des armes, dissuasion) et les droits de l'homme (apartheid, immigration, pays du bloc de l'Est). La commission aborde ces sujets avec une constante difficulté à trouver un équilibre entre l'expertise et le militantisme.

La mise en forme de l'ouvrage, qui renvoie certes plus à la maison d'édition qu'à l'A., ne facilite pas la lecture : présentation non uniformisée des notes et des références, nombreuses coquilles, répétitions d'une partie à l'autre. L'ouvrage s'adresse à des lecteurs connaisseurs de l'histoire contemporaine du catholicisme français, mais quelques informations supplémentaires sur les inscriptions professionnelles, idéologiques et militantes des acteurs auraient été utiles ; de même l'explicitation des sigles des organismes catholiques mentionnés dont une partie n'est pas développée. Enfin, on peut regretter l'absence de bibliographie générale (et le faible nombre de références dans les notes), dans une collection qui a pour vocation de publier des recherches universitaires. Des références à des travaux portant sur le catholicisme français et sur ses mouvements dans cette période auraient pourtant pu avantageusement éclairer le contexte.

Cette monographie est cependant un apport précieux à l'histoire contemporaine du catholicisme français, touchant à la fois à la réception du Concile, à la gestion du pluralisme interne au catholicisme, à la recherche d'une forme d'expertise catholique et à ses relations au monde politique, intellectuel et militant.

Anne-Sophie Lamine.

128.31

MARCHISIO (Roberto).

Sociologia delle forme religiose. Organizzazioni e culture dalle teorie classiche alla ricerca contemporanea. Rome, Carocci, 2000, 171 p.

L'ouvrage est bref vue l'étendue des problèmes soulevés et des parcours bibliographiques impliqués. La réflexion trouve son point de départ dans la dichotomie wébérienne secte-Église et dans ses prolongements troeltschiens (type « mystique » ou « spiritualisme ») en particulier. À l'arrivée, le lecteur se retrouve – étonné – dans la nébuleuse du New Age.

Classiquement l'ouvrage débute par des tentatives de définition : religion – au singulier, comme si cela existait quelque part, ou partout, éternellement semblable à soi-même – ; formes religieuses aussi, etc. La pluridimensionalité de l'objet (ou du sujet ?) religieux une fois acquise (affirmée en fait), R.M. annonce qu'il consacre son livre à une de ses dimensions, à savoir l'organisation religieuse.

Il écrit : « Dans notre perspective, l'organisation du concept de religion apparaît comme l'espace dans lequel les diverses modalités de la religion (croyances, expériences, pratiques,